

Résidences croisées Grand Est, France / Saguenay–Lac-Saint-Jean, Québec de l'Agence culturelle / Frac Alsace et de Langage Plus

En collaboration avec Langage Plus et le Centre Européen d'Actions Artistiques Contemporaines (CEAAC), l'Agence culturelle / Frac Alsace lance un appel de dossiers aux artistes en arts visuels, médiatiques, sonores ou art performance de la région du Saguenay–Lac-St-Jean désirant effectuer une résidence de deux mois à Strasbourg, au sein de la Région Grand Est, en France.

L'artiste sélectionné(e) sera accueilli(e) à Strasbourg du 2 octobre au 2 décembre 2017 chez notre partenaire du CEAAC. Il/elle bénéficiera d'un accompagnement logistique et humain par le frac et par le CEAAC. Il/elle disposera d'une chambre privée dans un appartement meublé attenant au centre d'art du CEAAC. À noter que l'artiste ne disposera pas d'atelier de travail. Des espaces au sein de l'appartement pourront toutefois être mis à disposition. La pratique de l'artiste aura par conséquent à s'adapter à ce contexte (pas de grands formats, prendre garde aux nuisances sonores...).

La sélection des dossiers tiendra compte des thèmes touchant l'environnement, l'écologie, le jardin, les parcours, les itinéraires, les cartographies, l'identité culturelle régionale, le lien social et culturel, le nomadisme, les actions urbaines.

Ce programme privilégie les artistes de moins de 35 ans qui souhaitent effectuer une première résidence à l'étranger et pour lesquels l'édition d'une première publication monographique témoignant du travail réalisé sera un outil de promotion essentiel. L'objectif est de contribuer à la reconnaissance de l'artiste et à sa professionnalisation, en proposant une expérience de recherche, de création, de diffusion et de promotion à l'étranger. La résidence est aussi une occasion d'élargir son réseau de contacts et le rayonnement de sa pratique. Un(e) artiste québécois(e) et un(e) artiste français(e) profitent annuellement d'une résidence de deux mois à Strasbourg ou à Alma.

L'artiste sélectionné(e) devra présenter une demande de bourse de déplacement au Conseil des arts et des lettres du Québec ou à LOJIQ (Les Offices jeunesse internationaux du Québec). Les modalités de rémunération accordée à l'artiste pour sa résidence seront communiquées à l'artiste sélectionné. Prendre note que la tenue ou l'annulation de cette résidence est conditionnelle à l'obtention du financement prévu.

La date limite pour la réception des dossiers est le jeudi 22 juin 2017 à minuit. Le frac Alsace et Langage Plus recevront les dossiers exclusivement par voie électronique, les informations d'envoi du courriel faisant foi de l'heure et de la date. Le jury sera tenu par les partenaires alsaciens et l'artiste se verra confirmer sa sélection au plus tard le 30 juin 2017.

Liens utiles

frac.culture-alsace.org

ceaac.org

langageplus.com

Critères d'admissibilité

- + Être un artiste professionnel de 35 ans et moins ;
- + Être résident de la région du Saguenay–Lac-St-Jean ;
- + Avoir terminé ses études et développé une pratique artistique personnelle ;
- + Séjourner impérativement à Strasbourg pendant toute la durée de la résidence (sans accompagnement familial) ;
- + Avoir une pratique artistique ne nécessitant pas d'atelier ;
- + Se libérer de ses obligations professionnelles pour la durée du séjour.

Document requis

Votre dossier doit être entièrement transmis par voie électronique (Dropbox, WeTransfer, etc.).

Les documents au format PDF suivants :

- + Un curriculum vitae ;
- + Une description détaillée du projet de résidence (1 page) ;
- + Un exposé de la démarche artistique (1/2 à 1 page) ;
- + Une liste descriptive du matériel visuel d'appui ;
- + Un dossier de presse (facultatif) ou tout autre document pertinent.

Un matériel visuel d'appui comprenant :

- + De 10 à 20 images numériques ;
- + Tout autre document audiovisuel. Pour des raisons de lourdeur de fichiers, nous acceptons les liens Vimeo (ou autre plateforme), inclus dans un des documents PDF, sans oublier les mots de passe d'accès lorsque nécessaire.

Veillez noter qu'il est de la responsabilité des artistes que les documents visuels et/ou sonores soient lisibles et compatibles avec les logiciels Mac, communiquez avec nous au besoin.

faites parvenir votre dossier à

direction@langageplus.com et frac@culture-alsace.org,
avec comme objet du courriel RÉSIDENCE GRAND EST.



Conseil des arts du Canada Canada Council for the Arts



ceaac



Le programme des Résidences croisées Grand Est, France / Saguenay Lac-Saint-Jean, Québec de l'Agence culturelle / Frac Alsace et de Langage Plus bénéficie du soutien du ministère de la Culture et de la Communication / DRAC Grand Est, de la Région Grand Est et de la Ville d'Alma. Il s'inscrit dans le cadre d'une collaboration avec le CEAAC - Centre Européen d'Actions Artistiques Contemporaines (Strasbourg), SAGAMIE - Centre national de recherche et de diffusion en arts contemporains numériques (Alma) et LOJIQ - Les Offices jeunesse internationaux du Québec.